



École
La Voie

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
9 octobre 2025, 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 9 octobre 2025 à 18h15 à la bibliothèque du 6755, rue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Naima Benlahcen, Hassan El Bahidi, Zahra Keramat, Stéphanie Nau, Abdellatif Taj, Abdel Hakim Touhmou, Touraya Ait, Michel Chouinard, Alexandre Hagan, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Jihade Cherifi, Charles-Emmanuel Migoumbi Vewagou.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Véronique Matteau, directrice
Benoit Thomas, directeur unité 4, Bureau de la direction générale

MEMBRES ABSENTS : Ahmed Mohamed Abouelmagd et Myriam Jutras-D'Amours.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Mme Matteau, déclare la séance ouverte. Le quorum est constaté. Il est 18h15.

2. DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il est convenu que la direction prenne les notes.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par M. El Bahidi que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

01-CE09102025

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum
2. Désignation de la secrétaire de séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 9 octobre 2025
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 5 juin 2025
5. Mot de la direction et présentation des membres
6. Formation obligatoire du ministère : Capsules de formation
7. Élection de la présidente ou du président
8. Élection de la vice-présidente ou du vice-président
9. Calendrier des séances - adoption

10. Règles de régie interne - adoption
11. Formulaire de déclaration d'intérêts
12. Sorties éducatives - approbation
 - 12.1. Tableau des sorties éducatives
 - 12.2. Démarche pour approbation hors CÉ
13. Budget
 - 13.1 Budget de fonctionnement du CÉ
 - 13.2 Budget de perfectionnement du CÉ
 - 13.3 Ordinateurs - Résolution Fds 4
14. Rapport annuel 2024-2025
15. Points d'information/rapports
 - 15.1. Direction
 - 15.2. Présidence
 - 15.3. Représentant du comité de parents
 - 15.4. OPP
16. Parole au public
17. Levée de la séance

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 5 JUIN 2025

IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par Mme Quintal que le procès-verbal de la séance soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvé à l'unanimité.

02-CE09102025

5. MOT DE LA DIRECTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

La direction souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur précieuse implication à la vie scolaire de notre école. Chaque membre se présente.

6. FORMATION OBLIGATOIRE DU MINISTÈRE : CAPSULES DE FORMATION

Il est rappelé qu'il est nécessaire pour les nouveaux membres qui en sont à leur premier mandat de suivre la formation obligatoire du ministère. Il est également suggéré à tous les membres de suivre la formation. Les membres visionnent la capsule 1- Introduction à la formation obligatoire.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Il est rappelé que la présidence devra faire une reddition de compte.

7. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT

M. Touhmou soumet sa candidature.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nau et appuyé par M Chouinard d'appuyer la candidature de M. Touhmou.

M. Touhmou est élu par acclamation.

8. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT

Mme Nau soumet sa candidature.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par M El Bahidi d'appuyer la candidature de Mme Nau.

Mme Nau est élue par acclamation.

M. Touhmou préside la séance à 18h36.

9. CALENDRIER DES SÉANCES - ADOPTION

Les membres échangent sur les soirs de préférence des membres pour élaborer le calendrier des séances. Les séances auront lieu les jeudis. Le calendrier sera fait en collaboration (président/directrice) et soumis pour adoption au prochain CÉ. Le prochain CÉ devrait avoir lieu à la mi-novembre.

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document 2024-2025 est remis aux membres et une lecture est effectuée. Il est convenu que l'adoption se fera à la prochaine séance.

Certaines modifications et clarifications sont demandées :

10.1 *Les séances ordinaires du CÉ débutent à 18h20...*

10.4 *L'ajout à l'ordre du jour des points pour précision lors de la rencontre est possible si tous les membres votants du CÉ sont présents.* Une clarification est demandée (est-ce en lien avec le quorum), la direction fera le suivi auprès du bureau des affaires juridiques.

10.8 *La direction d'établissement, les membres de la communauté et les substituts n'ont pas le droit de vote.* Il est demandé d'ajouter une référence au point 3. Un substitut qui remplace un membre absent peut voter.

10.9 *Le CÉ peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie ait été remise à chaque membre présent au moins **vingt-quatre (24)** heures avant... (au lieu de 6h).*

10.10 *Le membre doit signaler son absence à la présidence **et** à la direction d'établissement.*

12. Compléter les annexes en ajoutant les modèles institutionnels.

11. FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les membres sont invités à remplir le formulaire et à le remettre à la direction à la fin de la rencontre.

12. SORTIES ÉDUCATIVES

12.1. Tableau des sorties éducatives

La direction présente le tableau synthèse des sorties.

Musée Mc Cord Stewart

Quand : 28 octobre

Participants : AM : 201-204-206-212 et PM : 202-203-205-211

6755, rue Lavoie
Montréal (Québec) H3W 2K8
Téléphone : 514 736-3500
lavoie@cssdm.gouv.qc.ca
la-voie.cssdm.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal



Québec

But : Pour la visite au musée McCord, visite-guidée de l'exposition Voix autochtones d'aujourd'hui qui parle du territoire autochtone (un thème en soi en géographie) et de la colonisation et ses conséquences (dans le thème de l'expansion européenne dans le monde en histoire, soit la colonisation de l'Amérique). Dans les deux cas, nous consolidons les apprentissages déjà faits en classe sur ces sujets. Nous sommes aussi dans la mission de notre système éducatif en leur faisant découvrir un lieu culturel, le musée et c'est une forme de sociabilisation (apprendre à agir dans un environnement différent). Il y aura aussi un atelier sur les légendes autochtones dans la deuxième partie de la sortie. Le thème de la culture est présent en géographie.

Accompagnateurs : 8

Tandem atelier et visite au Musée d'art contemporain de Montréal

Quand : 11, 13 ou 18 novembre 2025 (date à confirmer avec le musée)

Participants : groupe 731 (16 élèves)

But : permettre aux élèves d'interagir avec des œuvres d'art et d'expérimenter dans le cadre d'un atelier guidé

Accompagnateurs : 2

Bowling Quilles Plus St-Zotique est, cours Éducation physique AS

Quand : 19 novembre am-pm, 24 nov. am et 27 nov. am + 1 date indéterminée.

Participants : groupes 731, 732, 733, 171, 271

But : cours éducation physique

Accompagnateurs : 2

Maison Théâtre, pièce *Attention, coup de feu!*

Quand : 20 février

Participants : groupes 202-204-205

But : Travailler la communication orale, l'analyse littéraire du texte dramatique et narratif, un travail de préparation et de réinvestissement en classe assurera le lien avec les objectifs de programme de français et d'art dramatique.

Accompagnateurs : 4

Centre des sciences et IMAX

Quand : 8 décembre 2025

Participants : groupe 731 (16 élèves)

But : les élèves participeront à un atelier pendant lequel ils devront construire une maquette devant résister aux séismes (lien avec le module risques naturels du cours de géographie)

Accompagnateurs : 2

Maison Théâtre, pièce *Attention, coup de feu!*

Quand : 20 février

Participants : groupes 202-204-205

But : Travailler la communication orale, l'analyse littéraire du texte dramatique et narratif. Un travail de préparation et de réinvestissement en classe assurera le lien avec les objectifs des programmes de français et d'art dramatique.

Accompagnateurs : 4

Les élèves du PEI de 5^e secondaire assistent aux pièces de théâtre de la saison 2025-2026 au Théâtre Duceppe (24 septembre, 28 janvier, 11 mars, 22 avril et 21 mai) grâce à un don. Un échange a lieu si ces sorties doivent être approuvées ou non, puisque ce sont des sorties hors horaire. Toutefois, puisque cela nécessite un déplacement des élèves vers l'extérieur de l'école, le CÉ approuvera ces sorties.

Un membre parent souligne l'inquiétude de certains parents pour le retour des élèves en soirée. La direction mentionne qu'une paire de billets est remise à chaque élève pour un accompagnateur. Les élèves peuvent donc être accompagnés par un parent ou un membre de leur entourage.

Un membre élève mentionne qu'avant les pièces, il y a un projet de médiation culturelle qui les introduit à la pièce et des travaux ou évaluations sont par la suite effectués pour un réinvestissement pédagogique.

Un membre parent souhaiterait qu'il y ait également des activités de nature scientifique. Les membres enseignants rappellent qu'il y aura assurément des ajouts au courant de l'année.

Il est convenu d'approuver en bloc les sorties présentées.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Chouinard et appuyé par Mme Quintal que les sorties éducatives proposées soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité.

03-CE09102025

De plus, la direction mentionne que les enseignants, principalement ceux d'éducation physique, utilisent les ressources du quartier pour varier leurs activités pédagogiques et bonifier les plateaux sportifs pour les élèves. Elle explique que les élèves d'adaptation scolaire ont leurs cours d'éducation dans la palestres, pour permettre aux élèves de bénéficier de meilleurs plateaux sportifs, les cours ont été placés l'un à la suite de l'autre pour permettre le déplacement des élèves.

L'équipe demande l'accord du CÉ pour que nous puissions utiliser les ressources du quartier pendant les heures de classe pour offrir les cours, les lieux ciblés sont les suivants :

- Parc Martin Luther King (pour les élèves de tous les niveaux)
- Parc Nelson Mandela (pour les élèves de tous les niveaux)
- Centre sportif Côte-des-Neiges (pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire)
- Piscine Côte-des-Neiges (pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire)
- Patinoire Bill-Durnan (pour les élèves de tous les niveaux)
- Parc du Mont-Royal (pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire)
- CEPSUM (pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire)

Les parents sont informés par un courriel de la part des enseignants.

Le conseil d'établissement donne son autorisation en attendant qu'un libellé soit présenté à la prochaine séance pour une approbation formelle.

12.2. Démarche pour approbation hors CÉ

Le président explique que certaines opportunités se présentent parfois et nécessite un retour rapide des membres du CÉ, il pourrait alors y avoir une convocation pour une séance extraordinaire. Toutefois, pour faciliter le tout, la direction pourrait envoyer une consultation électronique pour demander une autorisation aux membres. Lors du CÉ suivant, une approbation formelle serait convenue.

La sortie sera présentée par courriel et il est demandé aux membres de répondre dans un délai de 48h. Toutefois, si un membre ne répond pas, cela sera considéré comme ayant consenti.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ait et appuyé par M. Hagan que la démarche pour approbation hors CÉ soit adoptée.

Adopté à l'unanimité.

04-CE09102025

Le président rappelle l'importance de répondre pour que tous les membres puissent s'exprimer et questionner au besoin.

13. BUDGET

13.1. Budget de fonctionnement du CÉ

Le président informe les membres que le CÉ a un budget de 400\$. Ce montant est dédié aux frais de fonctionnement et de vie du CÉ.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nau et appuyé par Mme Quintal que le budget de fonctionnement soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

05-CE09102025

13.2. Budget de perfectionnement du CÉ

Le président informe les membres que le CÉ a un budget de 400\$ pour répondre aux besoins de formation. Il encourage les membres à profiter des formations.

13.3. Ordinateurs - Résolution fds 4

La direction mentionne qu'il manque environ 28 à 30 portables pour répondre aux besoins des élèves ayant des mesures adaptatives et pour pallier aux imprévus (exemple : ordinateurs défectueux). L'an dernier, le CÉ avait adopté une résolution qui autorisait l'achat de 10 ordinateurs. Les ordinateurs n'avaient pas été achetés, car nous avons finalement comblé les besoins avec la normalisation pédagogique. Le fonds 4 a actuellement un montant de 61 976\$ incluant le montant approximatif de 22 000\$ reçu suite au recours collectif (reliquat).

Le président du CÉ rappelle que le fonds 4 est sous la surveillance du CÉ pour financer des projets qui ne sont pas financés par d'autres enveloppes et qu'il n'est pas interchangeable avec des sommes dédiées.

La direction mentionne que l'an dernier, l'école avait reçu environ 8000\$ dans la mesure pour acheter de l'équipement informatique, ce qui correspond à environ 8 ordinateurs. De plus, l'école reçoit un montant de la mesure 30810 pour offrir environ deux ordinateurs pour les élèves ayant des besoins particuliers.

L'école aimerait procéder à l'achat de 22 ordinateurs.

***NDLR** Suite à la séance, la direction a fait différentes validations auprès du CSSDM en lien avec cette résolution, ce point sera reconduit au prochain CÉ afin de nous assurer de la légitimité de la décision.*

Résolution en lien avec l'achat de 22 ordinateurs portables.

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les sommes disponibles au fonds à destination spéciale (fonds 4) ;

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la direction de l'école à transférer le montant cumulé au fonds 4 pour l'achat de 22 ordinateurs portables.

Adopté à l'unanimité.

06-CE09102025

14. RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Le président, M. Touh mou, rappelle que le bilan annuel a été finalisé lors de la séance du 5 juin dernier et la version finale transmise le 6 juin par courriel. Une copie sera transmise aux membres.

15. POINT D'INFORMATION/RAPPORT

15.1. Direction

La direction présente certains dossiers :

- Info-parents
La direction informe le CÉ qu'un info-parents a été envoyé plus tôt dans la journée.
- Modification du code de vie à venir
Le CÉ devra approuver prochainement une résolution quant à l'interdiction du cellulaire et le vouvoiement. L'équipe école est actuellement en consultation.
- Projet éducatif
La direction tient à souligner l'implication des enseignants quant au déploiement des pratiques efficaces dans les différentes matières pour soutenir la réussite des élèves. Nous accueillerons lors de la prochaine journée pédagogique, le 24 octobre prochain, les conseillers pédagogiques disciplinaires des services éducatifs pour accompagner les équipes matières.
- Exercice d'évacuation
Le 15 septembre dernier a eu lieu le premier exercice d'évacuation. L'exercice s'est bien déroulé, l'école a été évacuée en 4 minutes.
- Portes ouvertes
Les portes ouvertes auront lieu le mardi 21 octobre prochain de 18h à 20h.

15.2. Présidence

- Le président souligne la *journée mondiale des enseignants* qui a eu lieu le 5 octobre dernier. Il souligne sa reconnaissance envers le corps enseignant. Un point d'information élève sera ajouté pour le prochain CÉ.

15.3. Représentant du comité de parents

- L'assemblée générale annuelle du CP est prévue le 28 octobre 2025.

15.4. OPP

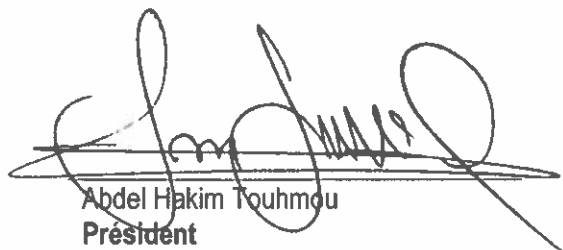
Aucun sujet n'est présenté à ce point.

16. PAROLE AU PUBLIC

Les membres du public trouvent la rencontre intéressante et remercient l'assemblée.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h29.



Abdel Hakim Touhrou
Président



Véronique Matteau
Directrice